



## **Marché de Noël 2020**

Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny, Servon et Varennes-Jarcy  
Modalités d'inscription au(x) Marché(s) de Noël

Pour participer, merci de bien vouloir nous faire parvenir **un dossier complet avec les différents éléments.**

Par mail : [tourisme@loreedelabrie.fr](mailto:tourisme@loreedelabrie.fr)

Par courrier : Office du tourisme de l'Orée de la Brie  
Place Jeanne d'Evreux – 77170 Brie-Comte-Robert

Pièces justificatives à fournir :

- Fiche d'inscription – REMPLIR UNE FICHE PAR MARCHÉ
- L'autorisation de prise de vue signée
- Des photographies de vos produits
- Une photocopie d'une pièce d'identité
- Une photocopie de votre K-bis / ou attestation sur l'honneur pour les non-professionnels
- Une autorisation pour la vente d'alcool le cas échéant

# Organisation du Marché de Noël de Servon Samedi 28 et dimanche 29 novembre 2020

## **Installation des exposants :**

L'installation des exposants se fera le samedi 28 novembre 2020 à partir de 8h pour une ouverture au public à partir de 10h. Le démontage se fera à partir de 18h le dimanche 20 décembre 2020.

## **Equipement fourni :**

Une table de 2 mètres ainsi que 2 chaises seront à disposition dans chacun des chalets. L'électricité est fournie. Nous vous rappelons que vous devez apporter tout le matériel nécessaire pour équiper votre stand : décorations, éclairages, chauffage ...

## **Tarif :**

En raison de la crise économique du COVID-19, la participation au marché de Noël est gratuite pour cette édition 2020 pour les personnes habitant ou travaillant sur le territoire de l'Orée de la Brie. Une participation de 75€ (pour les stands chalets) et de 30€ (pour les stands barnums) sera demandée pour les habitants extérieurs au territoire. **Le règlement sera à effectuer après validation et confirmation de votre sélection par chèque à l'ordre du Trésor public au plus tard le 5 novembre 2020.**

**Une seule caution sera demandée : 200€ pour un chalet / 50€ pour un barnum que vous participiez à un OU plusieurs marchés. ATTENTION : cette caution sera encaissée puis vous sera restituée. La caution pourra ne pas être restituée en cas de détérioration du matériel OU d'absence de l'exposant le jour J.**

## **Communication :**

Un kit de communication vous sera proposé afin de pouvoir faire la promotion de cet événement.

## **Annulation :**

En cas d'annulation de l'évènement en raison d'un fait majeur, les participants seront informés dans les plus brefs délais.



**Fiche d'inscription au marché de Noël  
Communauté de communes de l'Orée de la Brie  
Marché de Noël de Servon – Parking Mairie  
Samedi 28 et Dimanche 29 novembre 2020**

Date de réception :

CONTACT PROFESSIONNEL

Civilité : M. Mme

Nom : ..... Prénom : .....

Raison sociale : .....

Adresse postale : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

N° de SIRET (s'il y a lieu) : .....

Nature des produits et / ou objets exposés (seul les produits mentionnés ci-après pourront être présentés lors du marché de Noël). N'oubliez pas de joindre vos photos (tourisme@loreedelabrie.fr) pour la commission de sélection !

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Attention : Pour les non professionnels, une attestation sur l'honneur est demandée.**

*L'article L 310-2 du code de commerce fixe à 2 maximum par année leur participation et définit la nature des objets qui sont vendus ou échangés.*

*L'article 321-7 du code pénal impose aux organisateurs de manifestations publiques, en vue de la vente ou l'échange de certains objets mobiliers, la tenue d'un registre permettant l'identification des vendeurs et indiquant la nature, les caractéristiques, la provenance, le mode de règlement de l'objet, depuis la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 (art. 55).*

*À cet effet, les participants non professionnels doivent remettre, au moment de leur inscription, une attestation sur l'honneur indiquant qu'ils n'ont pas participé à plus de deux manifestations au cours de l'année. Le registre permet d'effectuer le contrôle de la participation des particuliers aux ventes au déballage, conformément aux termes de l'article R 310-9 du code de commerce (JO AN, 14.06.2011, question n° 107080, p. 6293).*

**Matériel :**

Mise à disposition

- d'un chalet en extérieur
- d'un barnum en extérieur

Nombre de tables souhaitées (dans la limite de 2 par stand) :

Nombre de chaises souhaitées :

Nombre de grilles souhaitées (pour les barnums uniquement) :

Une demande d'autorisation de vente d'alcool (seuls sont autorisés les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> groupe de classification) devra être effectuée 1 mois avant la date de la manifestation auprès de la Police municipale de Servon

policemunicipale@servon.fr  
01.64.13.90.37

Il est impératif que les restaurateurs soient munis d'un extincteur.

En signant ce document, vous vous engagez à présenter de façon esthétique et attractive vos produits, à décorer votre stand ainsi qu'à être présent les deux jours de la manifestation en respectant les horaires suivants : 9h / 19h

J'atteste avoir lu et compris les modalités d'inscription et certifie l'exactitude des informations transmises dans ce dossier d'inscription.

Date et signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les services de l'office du tourisme et du commerce de l'Orée de la Brie dans le but d'organiser la manifestation « Marché de Noël 2020 ». Elles ne seront pas communiquées à des tiers. Ces données seront conservées pendant un an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.



**Autorisation de prise de vue et de diffusion d'images  
dans le cadre du Marché de Noël 2020  
Samedi 28 et dimanche 29 novembre 2020 à Servon**

Je soussigné(e).....  
Demeurant:.....  
.....  
.....

Autorise la Communauté de communes de l'Orée de la Brie à réaliser, fixer, reproduire, communiquer, publier ou exposer sur tous supports et notamment dans le bulletin intercommunal ou tout autres documents, sur la page facebook ou le site internet de la CCOB – en tout ou partie – avec ou sans modifications des photos de ma personne ainsi qu'à mentionner si besoin est mon nom sur ces différents supports.

Je reconnais que ces actes ne sont pas de nature à porter atteinte à mes droits, notamment au droit à l'image, au respect de la vie privée et je m'engage à n'exercer aucune action ou aucun recours au titre de ces utilisations, pour ces motifs ou pour tous autres motifs.

Je déclare renoncer à toute rétribution concernant l'utilisation de ces images. La présente autorisation est donnée sans condition de durée.

Signature précédé de la mention « lu et approuvé »

A ..... le .....